

COTISATIONS 2018

Les cotisations syndicales sont composées d'une carte annuelle et d'un timbre mensuel (soit 12 timbres de janvier à décembre) et le timbre annuel FO Cadres pour les cadres. Les nouveaux adhérents payent le timbre à partir du mois d'adhésion.

Exécution

Plein temps

Carte : 47€

+ 12 timbres à 5 euros : 60€

Soit un montant annuel de

107 euros

Ou par prélèvement automatique

26.75€ par trimestre

Temps partiel, CDD

Carte : 47€

+ 12 timbres à 4 euros : 48€

Soit un montant annuel de

95 euros

Ou par prélèvement automatique

23.75€ par trimestre

Maîtrise et haute maîtrise

Plein temps

Carte : 47€

+ 12 timbres à 7 euros : 84€

Soit un montant annuel de

131 euros

Ou par prélèvement automatique

32.75€ par trimestre

Temps partiel, CDD

Carte : 47€

+ 12 timbres à 5 euros : 60€

Soit un montant annuel de

107 euros

Ou par prélèvement automatique

26.75€ par trimestre

Cadres

Plein temps

Carte : 47€

+ 1 timbre FO cadres : 30€

+ 12 timbres à 8 euros : 96€

Soit un montant annuel de

173 euros

Ou par prélèvement automatique

43.25€ par trimestre

Temps partiel, CDD

Carte : 47€

+ 1 timbre FO cadres : 30€

+ 12 timbres à 7 euros : 84€

Soit un montant annuel de

161 euros

Ou par prélèvement automatique

40.25€ par trimestre